

LA VOIX DES SURVIVANTES DE VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

RAPPORT CONJOINT - MOUVEMENT DES SURVIVANT.ES DE RDC, FONDATION
PANZI, FONDATION MUKWEGE, FONDATION DU PRIX RIGHT LIVELIHOOD



Les violences sexuelles en RDC : une arme de guerre

La violence sexuelle perpétrée en RDC doit être considérée comme une arme de guerre pour plusieurs raisons : **les agresseurs sont des membres des FARDC (forces armées) et de groupes armés non étatiques, ces derniers étant responsables en 2017 de 68% des viols liés au conflit.**

Les viols sont commis de manière systématique et stratégique, par exemple lorsque des groupes violent toutes les femmes du même village, en attaquant des enfants de 4 mois jusqu'à des femmes âgées de 84 ans.

La violence est commise en public, pour humilier la communauté ; des viols de groupes sont perpétrés, parfois en forçant des membres de la famille à regarder ou à violer eux-mêmes. 72% des femmes rencontrées dans une étude disent avoir été torturées pendant le viol.

Depuis l'armistice de 2003, les viols commis par des civils ont augmenté, alors que les violences sexuelles liées directement au conflit ont diminué. La persistance de viols, perpétrés par des hommes ayant accès à des armes, donc des anciens militaires ou miliciens, montre que **les violences sexuelles commises par les civils sont aussi liées à la situation instable du pays et au conflit qui a précédé.**

"Violer c'est aussi grave que tuer quelqu'un. C'est pire que tuer : être violée, c'est mourir en respirant. C'est tuer intérieurement."

Survivante de Bukavu, 2018



Lutte contre l'impunité quant aux crimes de violences sexuelles

Les viols et violences sexuelles continuent d'être commis en RDC de manière généralisée. L'hôpital Panzi à Bukavu traite entre 1300 et 1900 femmes par an. Depuis 2016, ce chiffre est en augmentation.

L'impunité prévaut pour la majorité des cas de violences sexuelles et est principalement liée au manque de volonté du gouvernement congolais d'éradiquer ces violences. En 2017, le rapport de l'ONU sur les violences sexuelles liées aux conflits a trouvé que les viols commis par la police nationale congolaise ont augmenté de 109% en une année.

Les victimes des violences sexuelles vivent dans la peur et, pour la majorité, ne savent pas briser le silence et confronter leur(s) bourreau(x). Cette situation est due au contexte de dénigrement et de stigmatisation que vivent toutes les victimes, qui sont rendues responsables par la société de l'horreur qu'elles ont vécue. **La banalisation des viols dans la société, renforcée par l'absence de campagne publique de sensibilisation et l'impunité, ne permet pas aux survivant.es d'être soutenues et entendues, et contribue à leur isolement et leur pauvreté.**

Accès aux réparations pour les victimes de violences sexuelles

Alors que le droit aux réparations est reconnu dans le droit congolais, la mise en place de programmes de réparations est quasi inexistante. Jusqu'à présent, il a été ordonné au gouvernement de payer des réparations dans au moins 8 cas de crimes commis par des agents de l'Etat ; à ce jour, les victimes n'ont reçu aucune réparation.

Réhabilitation pour les victimes de violences sexuelles

La violence sexuelle perpétrée en RDC est souvent accompagnée de tortures et d'autres formes de violence. Les conséquences de ces exactions sur les personnes sont très importantes, tant au point de vue physique que psychologique.

L'accès aux soins n'est pas généralisé en RDC, en raison du manque de répartition géographique des centres médicaux, mais aussi des coûts de santé.

Lorsqu'une femme est victime de violence sexuelle et que ses capacités physiques sont affectées, l'impact économique sur la famille et la communauté est très important. **Accéder à des activités génératrices de revenus, que ce soit sous forme de réparation, ou sous forme de programmes gouvernementaux de soutien aux victimes, doit être une priorité.** La stigmatisation dont elles souffrent, qui n'est pas une priorité du gouvernement, les maintient dans une situation de pauvreté, voire peut les amener à la prostitution et d'autres formes d'exploitation pour pouvoir survivre.



Prévention des violences sexuelles liées au conflit

Sous la pression de la communauté internationale, le président de la RDC a mis en place des mesures, comme la création d'une ligne téléphonique pour les victimes, ou la nomination d'une Représentante contre les violences sexuelles, en poste à Kinshasa. Cependant, ces mesures n'ont que très peu d'impact sur les victimes et sur leur vie, n'ont pas prouvé avoir réduit le nombre de cas ou contribué à poursuivre davantage d'agresseurs, et ne contribuent pas à mettre en œuvre concrètement la stratégie nationale de 2006 qui vise à promouvoir une réelle égalité femmes-hommes en RDC.

Jusqu'ici, l'Etat congolais n'a pas identifié de manière exhaustive les survivantes de violences sexuelles – ni les enfants issus du viol. Au contraire, **on continue à considérer les victimes de viols comme n'existant pas ou étant minoritaires.**

Une étude de 2014 a montré que les hommes congolais ont des attitudes ou des croyances qui soutiennent ou promeuvent le viol : 75% d'entre eux pensent qu'une femme qui n'est pas habillée 'correctement' mérite d'être violée, et 27% pensent qu'une femme peut aimer cela lorsqu'un homme la force à un rapport sexuel. Les viols sont des actes de violence construits socialement : ce sont des discours sociétaux sexistes qui les promeuvent, les légitiment, les justifient. **Tant que ces stéréotypes et ces discours sexistes ne seront pas combattus, les violences sexuelles seront banalisées et normalisées.** Il est donc urgent que l'Etat considère la lutte contre les violences sexuelles comme un aspect fondamental de son obligation de réaliser l'égalité femmes-hommes.

La stigmatisation persistante des survivant.es ne leur permet pas de participer concrètement aux discussions autour des efforts de réconciliation et de paix. Pourtant, **leur vécu et leur expérience devraient être au cœur de ces discussions, pour construire de nouveaux fonctionnements basés sur l'égalité et la tolérance zéro pour les violences sexuelles.**

"Le Congo entier est un pays traumatisé. Ce n'est pas seulement la femme qui a subi les viols qui est traumatisée. Des enfants sont parfois forcés de violer leur maman, des papas leurs filles. D'autres enfants sont témoins du viol, ça a été le cas de mon petit frère. Il faut travailler avec la communauté toute entière pour faire face au traumatisme."
Survivante de Kavumu, 2018

Recommandations au Gouvernement de la RDC

- **Impliquer le mouvement des survivant.es** dans l'application, l'évaluation et le renforcement de la stratégie nationale contre les violences sexuelles et de la politique nationale pour l'égalité femmes-hommes, afin de mettre fin aux viols massifs et individuels des femmes sur toute l'étendue de la RDC. Cela consiste à inviter systématiquement les survivant.es dans les consultations, réunions d'analyse et événements portant sur ces deux stratégies, et à établir des rapports annuels de progrès prenant en compte les analyses des survivant.es.
- **Soutenir la mise en place d'un mécanisme de justice efficace et fonctionnel**, accessible à toutes les régions, de nature à mettre fin à l'impunité et à la discrimination des victimes des crimes de viols et violences sexuelles.
- **Établir des programmes de formation pour les juges, les policièr.es et tou.tes les professionnel.les de la santé** en contact avec des victimes, afin de les accompagner dans leurs démarches et récolter les preuves avec respect.
- **Garantir que soient poursuivis et condamnés les auteurs de crimes de violence sexuelle** commis dans le passé ou plus récemment, notamment au sein des forces de sécurité, et quel que soit leur rang, y compris à l'étranger.
- **Reconnaître le statut de victime ou survivant.e**, y compris pour des groupes de victimes dans les cas de viols de masse, et donner accès aux victimes aux mécanismes de justice transitionnelle, y compris aux réparations.
- **Établir un fonds national de réparation géré et alimenté par l'Etat.**
- **Créer un programme de soutien pour les victimes**, pour l'accès à la justice (soutien légal et financier), l'accès aux soins (généralisation du modèle holistique dans toutes les institutions de santé du pays), l'accès aux activités génératrices de revenus.
- **Établir un système de données statistiques consolidé et désagrégé** (y compris sur le sexe/genre et l'âge) sur les viols et violences sexuelles : cas rapportés à la police et aux autorités judiciaires, nombre de plaintes, enquêtes et poursuites achevées, réparations octroyées, sanctions, condamnations, etc.
- **Procéder à l'ouverture et/ou à la réouverture de procès justes et équitables** au profit de toutes les victimes des viols et violences sexuelles.
- **Établir une journée nationale des survivantes**, et consulter les survivant.es pour choisir le jour symbolique le plus approprié.
- **Mettre en place des programmes de prévention concrets**, dans les écoles, dans ses institutions, à tous les niveaux, pour que les inégalités femmes-hommes, et donc les violences sexuelles, ne soient plus tolérées. Ces programmes doivent inclure les droits des femmes, mais aussi des discussions sur les masculinités, pour sortir du modèle de masculinité toxique qui emprisonne de nombreux hommes dans un système de violence mais aussi de rejet de leur femme si elle a été violée.
- **Prendre en urgence toutes les dispositions qui s'imposent pour que la population de l'Est du pays en particulier et de tout le pays en général soit mise en sécurité.** Ces dispositions doivent inclure : le désarmement de toutes les milices et l'accélération de la réforme et de l'assainissement des FARDC et de la police nationale congolaise afin que ces dernières respectent les droits humains.



Mouvement des Survivant.e.s
de Viols et Violences Sexuelles
en RDC

CONTACT : TATIANA MUKANIRE - SURVIVANT.E.S2017@GMAIL.COM
APOLLINE PIERSON - APIERSON@MUKWEGEFUNDATION.ORG



dr. Denis
Mukwege
Foundation

